



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraichères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



A NANTES, le Concours hippique, organisé par la Société Hippique Française et d'Encouragement à l'Élevage du Cheval de guerre, aura lieu Cours Saint-Pierre, du 24 février au 3 mars.

LE 14<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DES SYNDICATS AGRICOLES, aura lieu les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mars 1929, à Pau (Basses-Pyrénées).

FOIRE AUX MIELS : La 2<sup>e</sup> exposition d'apiculture et la 9<sup>e</sup> foire aux miels aura lieu du 15 au 19 février, à Paris, Parc des Expositions.

LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT a porté son budget général pour 1929 à près de 20 millions. Le Grand-Prix de Paris sera de 800.000 francs. Le Grand-Prix de Deauville, de 500.000 francs; celui de l'Arc-de-Triomphe, de 600.000 francs.

EN VAINQUEUR! Aux dernières courses de Vincennes, le champion a été l'excellent Templeur, qui a couvert 2.250 mètres en 3'37" 4/5. Ce cheval, né en Loire-Inférieure, est le descendant de la jument Jeanne-d'Arc, de l'élevage de M. Lajarte, l'éleveur si réputé du Temple-de-Bretagne.

L'UNION OVINE DE FRANCE vient de se constituer dans le but de développer et d'améliorer l'élevage du mouton. Ce groupement établit une liaison étroite entre l'agriculture et l'industrie. Le siège social est établi 282, boulevard Saint-Germain, Paris.

PAYS VITICOLES. La France se classe en tête, avec une production moyenne de 60 millions d'hectolitres environ. Puis viennent l'Italie, avec 45 millions; l'Espagne 21 millions et demi; l'Algérie, la Roumanie, l'Argentine et le Portugal suivent ensuite par ordre décroissant.

ENQUÊTE EFFECTUÉE par le Ministère de l'Agriculture nous apprend qu'il a été enssemencé dans notre région Ouest, à l'automne 1928, 1.024.300 hectares en blé, 111.900 en seigle, 344.900 en avoine, 25.700 en orge.

LA RÉCOLTE DU BLÉ, en Tunisie, a été réduite de près de moitié par la rouille noire, causée par l'humidité du mois de mars.

A SAINT-POL-DE-LEON, les choux-fleurs à destination de l'Angleterre ont été payés : petits, 1.10 à 1.40 pièce; moyens, 1.60 à 2 fr.; gros, 2.10 à 2.50, suivant qualité. Les oignons ont été cotés de 85 à 90 fr. les 50 kilos; les échalottes, 190 à 200 francs. Les transactions sont actives.

DE PLUS EN PLUS FORT : Une vache, aux environs d'Épinal, vient de mettre bas un animal ayant le corps d'un veau, la tête d'un bouledogue, les pattes d'un porc et l'arrière-train d'un ours. L'an dernier, cette vache avait déjà produit un phénomène, qui avait été acheté par un cirque.

LES TRUFFES, très rares cette année, ont été vendues au marché de Périgueux de 120 à 150 francs la livre. C'est un record.

L'AVIATION ET L'AGRICULTURE : Plusieurs Compagnies des États-Unis traitent à forfait, et à bas prix, les forêts, les cultures et les vergers par avions spéciaux. Voilà ce qui va réjouir notre ami, Maître Jeannot.

AU TRANSVAAL, dans les régions désertiques de l'Afrique du Sud, on a découvert d'importants gisements de nitrates.

### LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS en Loire-Inférieure

Nous avons, au mois de septembre, eu l'occasion de résumer, ici même, les observations que l'on pouvait faire au sujet des hybrides producteurs directs, en Loire-Inférieure, d'après les très nombreux essais, qui ont été faits, un peu sur toute la surface du pays.

Cette étude avait été mise au point par une commission composée de viticulteurs appartenant au Syndicat et Comité de Verton et communes voisines; MM. Pichot, de Verton; Bretonnière Louis, de la Haie; Lasseu, de Monnières; Levesque et de Camiran, de Maisdon.

Elle s'était, à ce moment, attachée à l'examen des avantages et inconvénients culturaux de ces cépages hybrides. Il était bon de la compléter par une dégustation des vins produits.

C'est ce qu'a eu la bonne pensée de faire un de nos amis et sociétaires, M. Baudouin-Laurenceau, le 17 janvier, il a invité l'ancien jury et plusieurs autres personnalités viticoles (M.M. Boisseau, Prin et Peigné, de Bouaye; Cormier, Faivre et Lachassin, de Nantes) à venir déguster, à Saint-Sébastien, le vin des cépages de ses pépinières et tout autre vin de H. P. D. qu'ils pourraient avoir à apporter en comparaison.

L'année 1928 est une année de bonne qualité, la dégustation était intéressante. Il en est ressorti des indications générales et particulières. Ni les uns ni les autres n'ont contredit les conclusions de notre rapport du mois de septembre dernier.

Comme indications générales, il n'y a pas de doute, les Hybrides Producteurs directs rouges peuvent donner des vins souvent égaux en qualité avec ceux des plants français rouges ordinaires.

Parmi eux, en particulier parmi ceux produits par les plants dont nous recommandions en septembre la culture (Baco 1, Seibel 5455, Seibel 4643, Boiziau) nous avons trouvé des vins curés, qui, avec de hauts degrés alcooliques, une très belle coloration, avaient une fraîcheur et une sapidité aussi grande, un fruité et un moelleux égal à celui des vins obtenus avec les cépages rouges français à grand rendement. Ils sont au moins aussi bons que les Aramons des vignobles de grande consommation.

Pour les vins blancs, on est moins avancé. Les meilleurs arrivent à peine à égaler celui de nos plus modestes cépages locaux. Le bouquet et le fruité font défaut.

Les meilleurs sont des vins neutres, sans goût foxé ou herbacé, ils sont alcooliques. Quelques-uns donnent 11 et 12°, et leur fraîcheur les rend agréables à boire et faciles à conserver.

La première place a été unanimement attribuée à deux échantillons de Seibel 4986, originaires l'un de Saint-Léger, l'autre du Pallet. Ces vins n'étaient pas dépourvus de vinosité, sinon de bouquet et de fruité. Leur degré élevé et leur bon aspect les rangeaient vraiment au rang des vins agréables. Tous les ans du reste, ces vins de 4986 se classent en tête de ceux des franco-américains pratiquement cultivés. Je dis pratiquement parce que nous connaissons des vins beaucoup meilleurs, mais ils proviennent de cépages à petits rendements et peu intéressants par leurs qualités botaniques.

Vient ensuite une série de vins que l'on peut, à mon avis, mettre sur le même rang. Nous ne citerons que ceux qui sont en même temps intéressants par le rendement et la résistance aux maladies : le Baco 22, les Seibel 5061 et 4995.

Ce sont de petits vins, francs de goût, ayant de la fraîcheur, de l'acidité, et une bonne tenue. Nous ne

### Les Assurances Sociales et l'Agriculture

La question des Assurances sociales préoccupe, de plus en plus vivement, les Associations agricoles.

Elles font justement remarquer que la double cotisation, au total 10 % des salaires, va en fait retomber intégralement sur le patron exploitant. L'industriel, le commerçant, les comprendront dans leurs prix de revient et la récupéreront par l'augmentation du prix de vente. Il en est tout autrement de l'agriculteur, et ce n'est pas lui qui fixe les prix du blé et de la viande; qu'il perde ou qu'il gagne, il doit subir les fluctuations du marché mondial des céréales, les cours du marché de la Villette, influencés par quantités d'éléments divers. Dans les cours des grains et de la viande, le prix de revient du producteur ne compte pas.

Dans nos régions de petite ou moyenne culture, la charge qui résultera de l'application de la loi a été évaluée, sur la base du personnel actuellement employé, à 50 ou 60 francs par hectare.

L'exploitant peut-il la supporter...??

Ne va-t-il pas de suite diminuer son personnel, réduire ses travaux de culture au strict nécessaire, et cela au plus grand dommage de toute amélioration de ses rendements futurs?

Le chômage est inconnu en agriculture. Les domestiques et ouvriers agricoles congédiés par économie, ne vont-ils pas prendre le chemin des villes, d'où ils ne reviendront plus?

En tout cas, il apparaît bien net que la loi actuelle ne tient aucun compte des particularités spéciales du travail agricole; qu'elle est pratiquement inapplicable, surtout dans l'Ouest, où la démarcation entre l'employeur et le salarié n'est point tranchée comme elle l'est dans les régions de grande culture industrialisée.

Aussi toutes les Chambres d'Agriculture sont-elles d'accord pour demander de nombreuses modifications à la loi. Disons le mot vrai : elles réclament du Parlement un Statut à part des Assurances Sociales agricoles.

M. R. Poincaré, président du Conseil, vient de préciser, dans son discours de rentrée, que « le Ministère du Travail saisira le Conseil d'État du décret réglementaire relatif aux Assurances Sociales, mais il en distraira tout ce qui concerne les Assurances agricoles. Un projet spécial sera déposé et voté à ce sujet, qui constituera un vrai progrès. »

Voilà un premier point d'acquis, grâce au grandement général des populations paysannes et l'intervention énergique de toutes les grandes Associations agricoles... Mais ce n'est encore qu'une promesse! Reste à savoir si elle se réalisera et dans quel sens? Le Ministère du Travail sera-t-il bien d'accord avec le Président du Conseil? Ne va-t-il pas avoir d'autres intérêts interposés?

Dans cette attente, continuons à créer, dans chaque commune, les cadres professionnels sous forme de Caisses locales de Secours mutuels agricoles en vue de l'application de la loi des Assurances Sociales.

L. L.

### Concours Annuel Départemental de Reproducteurs Bovins

Nous rappelons aux agriculteurs et éleveurs que le Concours annuel départemental de reproducteurs bovins de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure se tiendra le samedi 13 et dimanche 14 mars, au Champ de Mars, dans l'enceinte de la Foire Commerciale de Nantes.

Dans une prochaine note, nous donnerons tous renseignements complémentaires.

### Un Brin de Causette...



Quand on fait son p'tit tour à la ville, on est épaté, on est ébloui, par tous ces étalages éblouissants; ces vitrines, où s'étalent des fines chaussures; des bas de soie; des manteaux de fourrure; des robes de velours, de tulle, de satin, de crêpe de la Chine, aux riches couleurs; de petits sacs à main; des quolibets...

— Si ça se vend ? me disait M. Lachassin, en sortant du Syndicat. C'est à qui portera les plus belles choses. On est dans un siècle de luxe; c'est peut-être pas du solide comme de notre temps, mais ça batte l'œil et je vous prie de croire, père Jeannot, que ça se paye.

En effet, aujourd'hui, on vit sur un grand pied, par besoin et pour égayer les voisins — quitte à ne rien mettre de côté, car on dépense au jour le jour, sans se soucier du lendemain. Vous voyez les cafés, les théâtres, les cinémas, les danses, regorger de monde; les coiffeurs, les pâtisseries itou font des affaires, et les tramways, donc! On ne peut plus faire 500 mètres à pied.

Pour la toilette, les gourmandises, les voyages, les distractions, la bourse s'ouvre toute grande; on y trouve toujours quelques petits billets cachés. Mais le matin, quand la ménagère doit payer son pain et son lait; quand elle va marchander une boîte de carottes, ou une laitue, ce sont des gémissements et des lamentations.

« Le lait au prix qu'il est : c'est l'horreur ! » disait une vieille dame, qui n'a point su vieillir et se rappelle encore les cours d'avant-guerre. Il y en a beaucoup, par malheur, qui raisonnent de même : On comprend que tout a augmenté, quand c'est pour son petit plaisir; on y va de bon cœur... mais le lait, le pain, les légumes, les œufs : c'est un scandale!

Ah! ces maudits laitiers, si qu'on pouvait leur jouer un sale tour! Si c'était seulement un vrai qu'on allait fabriquer du lait avec de l'herbe, en se passant de vaches et de paisans! C'est le cas de le dire : la suppression des intermédiaires. L'ennui, c'est que ce procédé n'est point près d'être réalisable et qu'il nous faudra, cores, longtemp, tirer sur le pis des vaches, pour recueillir ce liquide blanc, crémeux, si nourrissant. Mon défunt grand-père disait souvent : un litre de bon lait, ça vaut un bisteaek!

Le « Bulletin du Syndicat » venait, l'autre jour, que le lait se vendait 3 fr. 50 à Londres; 1 fr. 98 à Berlin; 2 fr. 31 à Copenhague, alors qu'à Paris il est vendu 1 fr. 75, et à Nantes 1 fr. 50.

Pour le lait, la France est encore donc privilégiée. Ça n'empêche point les Parisiens de se plaindre, de condamner les laitiers, pour « délit de coalition », alors qu'ils payent, sans sourcil, 2 fr. 70 une bouteille d'eau minérale, des sources de l'État — cinquante quatre sous, pour 75 centilitres de flote, qui coule jour et nuit! — et qu'ils dépensent chaque année, à Paris, rien qu'en pastilles, 614 millions de francs!

Saperlipopette! faut être logique. Je comprends très bien que l'on s'amuse; mais faut que le paisan, qui trime toute l'année, puisse aussi gagner largement son pain. « Labourage et pâturage sont les deux maîtres qui nourrissent la France », a dit notre grand Sully. Si on continue à décourager les laitiers, c'est à craindre qu'il ne restera plus, comme vaches à lait, que les pauvres contribuables!... Et encore ils se laisseront vite tarir.

MAITRE JEANNOT.

P.S. — Dans le dernier Bulletin, ça doit-être un taureau nègre qu'on a présenté comme beau spécimen.

### AGRICULTEURS, AMÉLIOREZ VOS BOVINS

#### La Race Normande en Loire-Inférieure

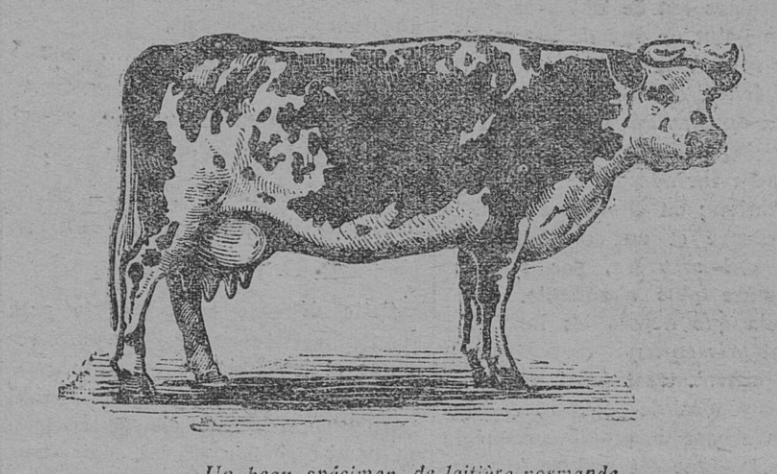
La race normande a été introduite en Loire-Inférieure il y a une quarantaine d'années. Les premiers importateurs, qui l'un et l'autre ont laissé un nom dans le monde de l'élevage de notre département, furent M. Garreau, sur la rive droite de la Loire, à Saint-Etienne-de-Monfleur, et M. Fillaud, sur la rive gauche, à Rouans. C'est à leur action que l'on doit le magnifique épanouissement de la race normande que nous constatons aujourd'hui.

Certes, avant eux des animaux normands avaient été introduits; leur influence est même restée manifeste dans la variété dite maraichine, mais leur importation s'était limitée à des cas isolés, presque toujours en vue de croisements; jamais ils n'avaient constitué un troupeau de race pure, cherchant à s'améliorer constamment.

A la suite des novateurs dont nous avons parlé, de nombreux éleveurs s'intéressèrent à la race normande, et s'occupèrent de l'élever et de l'améliorer par des achats judicieux en Normandie et par la sélection. C'est ainsi que peu à peu elle acquit droit de cité chez nous et qu'elle put briller dans les concours. La faveur devint même si grande qu'un cinquième environ des taureaux que l'Office prima dans ses premières années après la guerre, pouvaient se réclamer avec plus ou moins de droit du titre de Normand.

C'est pour empêcher les éleveurs de se contenter d'animaux quelconques et la robe est généralement satisfaisante. On ne rencontre que très peu d'animaux trop blancs ou totalement dépourvus de marques brisées, le rouge est parfois un peu brûlé et le blond un peu lavé. La peau est le plus souvent d'une belle souplesse.

R. LEFEUVRE (Lire la suite en 2<sup>e</sup> page).



Un beau spécimen de laitière normande

### LES PRAIRIES

#### PRAIRIES ET MELANGES POUR PRAIRIES

Par suite des circonstances économiques que tout le monde agricole connaît, les prairies ont pris depuis la guerre un développement immense. Tous les cultivateurs en ayant établi y ont trouvé avantage.

La création d'une prairie n'est pas une chose aussi facile qu'on le croit trop souvent, et même, à notre époque dite « de progrès », les cultivateurs négligent trop souvent d'y apporter tous les soins nécessaires. Ce n'est alors que trop tard qu'ils s'aperçoivent de leur faute et la regrettent.

Longtemps on a eu exclusivement recours pour créer une prairie aux « graines de foin » recueillies dans les greniers ou au bottelage. Cette pratique, très déficiente à tous points de vue, est encore malheureusement suivie par un assez grand nombre de cultivateurs. Ceux-ci prétendent que la composition du mélange employé n'est pas importante parce qu'au bout de peu de temps, les herbes communes du pays remplaceront les espèces semées. Cette théorie est complètement fautive car le drainage du sol, l'emploi des engrais et des amendements appropriés permettent de modifier les qualités du sol et de le rendre apte à produire le fourrage qu'on désire obtenir.

Comme on le voit, pour créer des prairies, les agriculteurs ont donc tout avantage à utiliser ces mélanges. Ils les trouveront tout préparés à leur syndicat ou à des maisons de culture.

nes réputées et spécialisées dans cet article, ce qui leur donnera toute garantie sur leur composition parfois si difficile à bien obtenir. Ces dernières varieront suivant la nature du sol, son degré d'humidité ou de sécheresse, son aptitude à produire telle ou telle plante (le trèfle violet, par exemple) et le but recherché.

Une prairie pourra être permanente; c'est-à-dire d'une durée indéfinie ou temporaire, c'est-à-dire d'une durée de quelques années, 2 ou 3 ans (4 au plus). Enfin, il y a aussi les prairies dites artificielles qui consistent à cultiver une plante fourragère légumineuse variant suivant la nature du sol afin d'obtenir des fourrages pour une époque déterminée. Nous en reparlerons plus loin.

#### PRAIRIES PERMANENTES

La composition des mélanges pour les prairies permanentes variera si la graine est destinée à être fauchée ou pâturée. On sait que ces prairies sont destinées à produire des fourrages le plus longtemps possible, il faut donc chercher à y introduire des espèces vivaces et résistantes. Nous avons fait de nombreux essais dans les terrains les plus variés et ce n'est qu'après plusieurs années que nous pouvons établir des conclusions pratiques intéressantes.

Il y a des plantes qui ne viennent pas ou poussent mal dans certaines terres parce que la nature du sol ne leur convient pas ainsi que le degré d'humidité ou de sécheresse. Il ne faudra, par exemple, pas mettre du trèfle violet dans des terres sèches, arides ou trop calcaires, mais le remplacer par du trèfle jaune, du trèfle filiforme, du lotier ou du brome des Prés. Au contraire, le fléole, la houque, le pâturin se plairont dans les terres humides. Dans une prairie destinée à des animaux à l'engraissement, il sera bon de mettre une forte proportion de légumineuses. L'herbe en sera plus nourrissante, mais on aura soin de ne pas oublier les graminées qui repoussent bien sous la dent à bétail comme le pâturin et le vulpin.

Dans les prairies qui seront fauchées, il y aura intérêt à semer des espèces fleurissant à des époques rapprochées afin de perdre le moins possible de foin et d'avoir une récolte plus riche en éléments nutritifs. Même si le foin est destiné à être vendu, son écoulement en sera plus certain et à un prix plus rémunérateur car un fourrage fin et de bonne odeur a toujours une plus-value sur les autres.

#### PRAIRIES TEMPORAIRES

Les prairies temporaires n'ont, dans la pratique, qu'une durée de 2 à 4 ans. Il faut donc rechercher pour cela des plantes à développement rapide. Elles peuvent, en principe, être établies sur tous les terrains, et prennent alors une place régulière dans les assolements.

Ces graines ont de très gros avantages au point de vue de l'amélioration du sol par la fixation de l'azote atmosphérique et aussi par les débris végétaux qu'elles laissent au moment de leur disparition. Elles sont à recommander sur une partie notable de l'exploitation; on diminuera ainsi la main-d'œuvre et on augmentera le cheptel qui assurera, par ailleurs, une fumure plus abondante. C'est pour cela que depuis les hostilités, elles ont pris en France un si grand développement. C'est aussi par l'emploi très général de ces prairies temporaires à base de graminées que la Grande-Bretagne est arrivée à nourrir l'énorme quantité de bétail qu'elle élève et cela sur des terres qui, en moyenne, ne valent pas mieux que celles de notre pays.

En général, on les sème au printemps, dans une céréale orge ou avoine. A l'automne, elles peuvent être données un pâturage. On peut ensuite les conserver 2 ou 3 ans en donnant chaque année 2 ou 3 coupes ou une coupe et un pâturage. Les agriculteurs désireux d'expérimenter les mélanges tout préparés dans le commerce devront indiquer à leur syndicat ou aux maisons de graines la nature du sol (léger, calcaire ou argileux) ainsi que son degré d'humidité ou de sécheresse.

En général, voici les graines qui composent les mélanges en proportions plus ou moins grandes, suivant les renseignements donnés par les cultivateurs :

Ray Grass anglais, Ray Grass Italie, Ray Grass de Paëcy, Avoine élevée, Dactyle pelotonné, Fléole, Brome des Prés, Fétuque, Houque, Créteille, Agrostis, Houque, Vulpin, Pâturin, Trèfle violet, Trèfle jaune, Trèfle hybride, Trèfle blanc, Minette, Lotier, Sainfoin.

Pour une prairie d'une durée d'un an on mélange principalement :

Ray Grass anglais, dactyle, avoine élevée, trèfles violet et blanc, minettes.

Si elle doit durer 2 ans on y ajoutera : Fétuques, fléole, ray grass anglais, vulpin, sainfoin, trèfle hybride.

Robert CHOPIN,  
Ing. Agr. B. S. A.

LA SEMENCE.

## Moteur électrique ou à essence ?

### LEQUEL CHOISIR ?

Il est intéressant pour les agriculteurs de comparer aussi exactement que possible le prix de revient du cheval-heure produit par un moteur électrique ou à essence.

Remarquons de suite que ces prix comportent de nombreux facteurs variables d'une installation à l'autre, on ne peut donc établir de règles générales s'appliquant à tous les cas et il convient de retenir plutôt la méthode exposée plus loin que les chiffres eux-mêmes qui diffèrent suivant les situations et les conditions économiques du moment.

Le prix du cheval-heure se décompose en deux éléments distincts que l'on doit calculer séparément; d'une part des frais fixes annuels représentant le prix du cheval, d'autre part des dépenses variables avec le temps de fonctionnement, qui déterminent le prix de l'heure.

Un exemple fera mieux comprendre comment les calculs doivent être conduits.

Considérons deux moteurs de 3 C.V. l'un à essence, l'autre électrique; pour les comparer, nous calculerons le prix annuel de revient du cheval et ensuite celui de l'heure de fonctionnement.

#### I. — Prix du cheval

Les dépenses à comprendre dans cette rubrique sont : l'intérêt du capital représentant le prix d'achat au taux de 6 % par exemple, l'amortissement de ce capital, c'est-à-dire la somme à mettre chaque année de côté pour le reconstituer au bout d'un nombre d'années égal à la vie du moteur, enfin les dépenses diverses telles que : assurance, location du branchement et du compteur, prime fixe, auxquelles nous ajouterons les réparations et l'entretien.

En réalité ces dernières dépenses sont proportionnelles au nombre d'heures d'utilisation mais, les moteurs agricoles fonctionnant peu de temps, on peut admettre sans erreur appréciable qu'elles ne dépendent pas de ce facteur.

Pour un moteur de 3 C.V., les dépenses fixes sont les suivantes :

Moteur à essence	
Intérêt du capital ?	
3.800 à 6 %	228 fr.
Amortissement en 10 ans :	
3.800 à 7,60 %	288
Réparation, entretien, assurance : 3.800 à 7 %	266
Total	782

#### Moteur électrique

Intérêt du capital ?	
1.800 à 6 %	144 fr.
Amortissement en 12 ans :	
1.800 à 6 %	144
Réparation, entretien, assurance : 1.800 à 4 %	70
Location branchement, compteur, prime fixe	102
Total pour 3 C.V.	486

Le prix du cheval sera donc :

Moteur à essence... 782 : 3 = 260 fr.

Moteur électrique... 486 : 3 = 162 fr.

#### II. — Prix de l'heure

Cette dépense comprend le prix du combustible ou de l'énergie électrique et les frais de conduite.

Un moteur à essence de 3 C.V. consomme à pleine charge environ un demi-litre par cheval. Mais dans la pratique, les moteurs agricoles ne tournent que très exceptionnellement à ce régime, de plus, leur mise en marche fréquente conduit à des pertes de combustible, aussi la puissance moyenne utilisée est-elle rarement supérieure à 70 % de la puissance maximum.

Pour tenir compte de ces faits, nous serons amenés à majorer de 25 % environ la consommation horaire qui sera portée à 0 litre 625.

Au prix de 2 fr. 20 le litre d'essence légère, le combustible représente :

$$2,20 \times 0,625 = 1 \text{ fr. } 35$$

auquel on doit ajouter 0,05 pour huile, graissage et frais de main-d'œuvre pour conduite et surveillance. Le moteur à essence coûtera donc 1,40 par heure de fonctionnement et par cheval.

Le moteur électrique travaillant dans les conditions de puissance déterminées ci-dessus absorbe, compte tenu des pertes diverses (dans la ligne et le compteur) 3.000 w. environ. La dépense horaire sera donc, si l'énergie est payée 1,70 le kilowatt :

$$3,000 \times 1,70 = 5,10$$

Le moteur électrique coûtera par heure et par cheval :

$$5,10 = 1,70$$

$$3$$

#### III. — Prix du cheval-heure

Nous pouvons maintenant exprimer par une formule simple le prix de revient du cheval-heure.

En désignant par H le nombre annuel d'heures de fonctionnement, nous aurons :

Prix du cheval-heure (moteur à essence de 3 C.V.) :

$$\frac{260}{H} + 1,40$$

Prix du cheval-heure (moteur électrique de 3 C.V.) :

$$\frac{162}{H} + 1,70$$

Pour une utilisation annuelle de 100 heures (H = 100) on obtient :

$$\text{Moteur à essence : } \frac{260}{100} + 1,40 = 4 \text{ fr. le cheval-heure.}$$

$$\text{Moteur électrique : } \frac{162}{100} + 1,70 = 3 \text{ fr. } 32 \text{ le cheval-heure.}$$

On calculerait facilement que les deux prix sont égaux pour 326 heures de fonctionnement.

Or le moteur électrique est moins coûteux d'achat que celui à essence, il est plus facile à transporter, à mettre en marche, plus sûr de fonctionnement et n'exige que peu de surveillance et d'entretien.

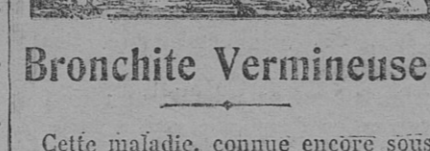
Dans l'exemple donné au début de cet article, nous avons calculé que pour 326 heures de fonctionnement il y avait égalité entre les deux moteurs. Pour tenir compte des facilités de ce moteur électrique on peut reculer cette limite à 450 ou 550 heures, selon les cas.

La formule exprimant le prix de revient du cheval-heure prouve que le coût de l'énergie donnée par l'un ou l'autre moteur, diminue à mesure qu'augmente le nombre d'heures d'utilisation.

Les agriculteurs ont donc un gros intérêt à diminuer d'une part la puissance des moteurs, et à augmenter d'autre part leur durée d'utilisation. Ils réduiront ainsi leurs frais généraux, faciliteront les travaux de la ferme et permettront un abaissement du prix de l'énergie électrique par l'amélioration considérable des appareils de transport et de transformation.

R. GILLIARD,  
Ingénieur en Chef du Génie Rural à Nancy.

(Tous droits réservés.)



## Bronchite Vermineuse

Cette maladie, connue encore sous le nom de « gape » ou « Ver rouge » est causée par un helminthe parasite, de couleur rouge, « le syngamus trachealis », qui présente ce caractère particulier, d'être toujours accouplé, d'où le nom de « ver fourchu », qu'on lui donne parfois.

Après être éclos dans les intestins, il traverse les tissus et vient se fixer dans la trachée artère, les bronches ou les poumons et il étouffe les jeunes poulets, qui ne tardent pas à mourir. Ce ver vit aussi en parasite chez les sujets adultes, les dindons, les faisans et même chez les corbeaux, les étourneaux, les moineaux et certains oiseaux sauvages.

La contagion a lieu par les aliments, les boissons polluées, par les déjections des malades, qui contiennent des œufs de ce syngame. Elle est souvent amenée dans une basse-cour par les moineaux, ou encore par l'introduction de nouveaux sujets qui en sont infestés.

Comme symptôme, l'animal est triste, nonchalant, les plumes hérissées, les ailes tombantes; il avale difficilement, a une voix rauque, courte et saccadée, sa respiration est gênée, il haille perpétuellement et éternue.

Les moyens préventifs consistent, comme toujours, à isoler les malades, à évacuer le parquet infesté, à bêcher le sol et à répandre du sulfate de fer en poudre pour désinfecter. On donnera aux volailles une boisson très propre, dans laquelle on mettra 2 grammes de salicylate de soude par litre d'eau. Se garder également de jeter les sujets morts sur le fumier, car les œufs des vers contamineraient d'autres volailles. Le plus sûr est de brûler les cadavres.

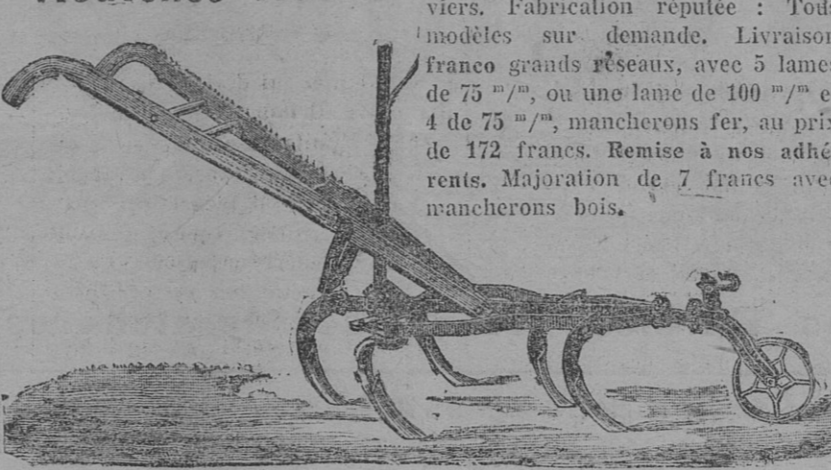
Quant au traitement curatif, on injectera dans la trachée des malades, quelques gouttes d'acide salicylique à 1 %. On mélangera à la pâtée un peu d'assa fetida (vermifuge très odorant) ou simplement une gousse d'ail hachée, ou un oignon, pour 6 têtes de volailles. Comme boisson, mettre dans leur eau, soit 20 gouttes d'ammoniaque ou 1 gramme de camphre; soit encore 2 grammes de salicylate de soude, par litre, comme nous l'indiquons dans les moyens préventifs.

R. FAIVRE,

## Machines Agricoles



### Nouvelles Houes



### Ecrémeuses

De premières marques; construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, avec assiettes interchangeables, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Consigne à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines livrées franco gare de nos adhérents, garanties contre tous vices de construction.

Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

N° 3, débit 125 litres, bassin droit, 750 francs.

N° 4, débit 125 litres, bassin déporté, 800 francs.

N° 5, débit 175 litres, bassin déporté, 1.050 francs, sur socle.

N° 6, débit 175 litres, bassin déporté, 1.200 francs, sur pied.

Sur ces prix, REMISE IMPORTANTE, déduite sur facture.

Ecrémeuses petit modèle :

Débit 50 litres..... 570 fr.

— 75 litres..... 630 fr.

— 100 litres..... 700 fr.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

Remise à nos adhérents.

### Pelle à Cheval

A bascule, automatique, en acier : Largeur 0<sup>m</sup>90, poids 100 kil., 350 fr. départ.

Largeur 1<sup>m</sup>, poids, 115 kil., 380 fr. départ.

Remise aux adhérents.

### Brabants

BABANTS A POINTES MOBILES :

N°	Poids	Force de l'attelage	Prix
B.M. 1	150 kil.	2 chev. ou 2 boeufs	915 »
B.M. 2	140 —	1 fort chev. ou 2 boeufs	875 »
B.M. 3	125 —	1 cheval ou 2 boeufs	825 »
B.M. 4	118 —	1 pet. chev.	785 »

Sur tous ces modèles, remise à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

BRABANTS A SOCS FIXES et tous autres modèles sur demande.

### Draineuse

A réglage et relevage automatique breveté. Peut travailler jusqu'à 50 centimètres de profondeur. Poids 400 kilos. Traction 4 à 6 boeufs, ou 4 chevaux. Système pratique; démonstration possible.

Prix : 1.000 francs.

Remise aux syndiqués.

### Nouvelle Veleuse

A disque rotatif; bâti en fer, avec deux pieds supports. Un cercle en fer cornière est fixé à l'avant. Dans ce cercle tourne un disque en bois, ayant une ouverture appelée lunette de réglage. Poids, 20 kilos. Un homme seul peut pratiquer les réglages les plus difficiles. Est livrée avec pelan, cordage, etc...

Prix : 190 fr. départ.

Remise aux adhérents.

### Distributeurs d'engrais pour vignes

Fabrication spéciale, pour passer entre les rangs de vigne. Encombrement à l'extrémité des essieux, 90 centim. Contenance de la caisse, environ 225 litres. Les leviers d'embranchement et de fermeture instantanée de la vanne sont à la portée du conducteur, assis sur le coffre, à l'avant de l'appareil. Poids total, 350 kilos. Modèle à disque, pour épandage en nappe d'engrais..... 1.775 fr.

Modèle pour épandage en bande, près des pieds de vigne, 2.000 fr.

Remise à nos adhérents.

### Le Roulage des Céréales à la Ferme de Grignon

Chaque fois qu'il s'agit d'une culture de blé semé sur une terre plus ou moins sèche, présentant des moites, surtout dans l'épaisseur de la couche arable, un roulage à lieu avant le semis, et même plusieurs roulages. Ainsi cette année et l'année dernière, au cours de la préparation de terres provenant d'un défrichement de luzerne, que j'estimais trop creuses pour recevoir un blé en conditions convenables, le crosskill a été passé deux fois, afin de tasser parfaitement le sol, résultat que ne donne pas le rouleau plombé ordinaire.

Outre le crosskillage et après la deuxième façon au même appareil, j'ai procédé à un pulvérisage à l'aide d'un pulvérisateur à disques, instrument qui permet de compléter l'ameublissement du sol. Je considère, après deux années de cette pratique, que l'alternance du crosskill et du pulvérisateur donne de parfaits résultats dans les cas de ce genre.

Le crosskillage avant le semis pour le blé d'automne me paraît infiniment préférable au crosskillage après le semis que si le terrain était très sec, trop moiteux au-dessus de la semence, ce qui empêcherait la levée régulière. Je tasserai encore la terre après les fourrages d'été, les pommes de terre hâtives, mais cette façon ne présente guère d'intérêt pour le blé fait après betteraves. En un mot, le rouleau des céréales d'automne a pour but de constituer un fond très résistant sous la semence. Le roulage après le semis doit constituer une exception.

Dans toutes ces questions, il faut tenir compte de la nature du sol. Ici, nous opérons en terre argilo-siliceuse à grain assez grossier ou en terre silico-argileuse plus ou moins battante, je n'aurais pas besoin de tasser autant avant de semer et je ne le ferais jamais après le semis, car dans un tel milieu, après l'hiver, la terre serait absolument lisse et battue.

En ce qui concerne les avoines de printemps, le roulage a lieu généralement après la levée. Nous tenons, en effet, à semer assez tôt et, à ce moment, la terre n'est pas assez ressuyée pour que l'on puisse niveler et tasser. Il est préférable d'attendre un peu et de rouler huit jours à trois semaines après la levée.

Cette année, par exemple, j'ai eu des résultats très différents, suivant l'époque du roulage : la terre était

### Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm. de diamètre environ. Marchant au moteur; débit en travers : 4 stères à l'heure, en deux traits. Livrée complète, avec lame de 500 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

Prix : 435 francs, départ usine.

Même modèle, mais avec table, système combiné pour sciage en long et en travers. Gros succès; fabrication parfaite. Hauteur de lame disponible au-dessus de la table 0<sup>m</sup>20. Lame de 500 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

Prix : 535 francs, départ usine.

Remise à nos adhérents.

Autres modèles, bâti fonte ou à retour automatique, sur demande.

On nous avise d'une hausse progressive sur chaîne.

### Buanderies

En tôle d'acier, de 3 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles.

rustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

N°	Conten.	Prix pointes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés
1	50 lit.	230 »	250 »
2	60 —	255 »	285 »
3	80 —	295 »	330 »
4	100 —	340 »	375 »
5	125 —	385 »	420 »
6	150 —	425 »	455 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

## La Race Normande en Loire-Inférieure

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Par contre :

1<sup>o</sup> Beaucoup de cornues sont trop importantes (hérédité maraîchine éloignée). Certaines cornes ont la section trop aplatie (signe de sang durham) au lieu de l'avoir arrondie. D'autres, trop effilées, qui sont souvent en même temps trop relevées, sur une teinte noire ou vert foncé, surtout à la pointe (signe de sang parthenais-nantais), au lieu d'être blanches ou jaunes. Quelques rares vaches sont presque dénuées de cornes. Ce n'est pas une exagération de finesse, mais bien un défaut, signe de sang écossais de la race Angus, que les Normands s'efforcent d'éliminer;

2<sup>o</sup> La face est souvent un peu trop longue et presque toujours le mufle n'est pas assez gros et retroussé. Les nez les plus larges sont toujours très estimés. Suivant la vieille expression, une tête normande ne doit pas avoir une gueule pour boire dans un verre, mais pour manger de l'herbe;

3<sup>o</sup> Les yeux sont insuffisamment gros et saillants;

4<sup>o</sup> Surtout, presque tous les animaux de notre région présentent une gorge et un fanon beaucoup trop développés. Les éleveurs doivent apporter tous leurs efforts de sélection à corriger ce grave défaut. La bavette, le fanon, la nappe, sont des signes d'un manque de finesse qu'il faut faire disparaître. On devra donc exiger de tout bon taureau qu'il ait la gorge extrêmement dégagée.

Depuis lors, de grands progrès ont été faits. Le Syndicat d'élevage groupe maintenant toute l'élite des éleveurs de normands du département. On l'a bien vu dans les derniers concours, où tous les animaux exposés, à de très rares exceptions près, étaient inscrits au Livre zootechnique.

En quatre ans, l'amélioration est déjà manifeste. Moins de taureaux qu'autrefois, mais de qualité très supérieure. Les éleveurs se sont rendu compte qu'au lieu d'avoir chacun leur propre taureau, quand ils n'ont pas une vacherie suffisante, ils ont intérêt à aller chez un voisin possesseur d'un bon reproducteur et à lui payer les saillies un prix suffisamment rémunérateur. Il faut que ce voisin soit récompensé des sacrifices qu'il a pu consentir pour acheter son géniteur; ces bénéfices sont pour lui le meilleur encouragement à chercher des taureaux toujours meilleurs.

R. FAIVRE,

## Le Ministère du Commerce contre les Agriculteurs

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Nous ne prétendons pas défendre ici, le marché réglementé de Paris : Les abus qui s'y commettent — trop souvent contre les producteurs — peuvent et doivent être l'objet de sanctions contre ceux qui en sont personnellement responsables, mais les agriculteurs ne veulent pas admettre que le Ministère du Commerce s'arroge le droit d'exercer une pression arbitraire sur le prix des produits agricoles.

Cette manœuvre indirecte sur le cours du blé est singulièrement maladroite et inopportune. A-t-elle pour but de donner à penser aux cultivateurs que les récentes déclarations du Président du Conseil et du Ministère de l'Agriculture, favorables à leur cause, n'ont que la portée d'effets de séance et que la désastreuse « Politique du blé bon marché » continue ?

Au moment où les producteurs s'efforcent de voir avec quelle passivité les Pouvoirs Publics ont laissé s'accomplir, malgré leurs protestations, la manœuvre des blés allemands; au moment où ils s'étonnent de voir que les cours officiels du blé ne suivent qu'à regret la légère hausse récente des prix en culture — bien que ces prix actuels soient encore très inférieurs pour être rémunérateurs — ils ont peine à interpréter autrement le geste du Ministère du Commerce.

Georges REMOND,  
Président de l'Association générale des Producteurs de blé.

Lire dans le prochain Bulletin : « Un réel progrès pour notre outillage agricole »

Vêtements

BELLE JARDINIÈRE PARIS

Vêtements

Seule Succursale dans la Région : NANTES, 12, Rue du Calvaire - Téléphone . . . 442-78 Chèq. post. Nantes : 83-20

MARCHÉ DE LA VILLETTE Du lundi 28 Janvier

Table with columns: ANIMAUX, Amendé, In vend., COURS OFFICIELS du kilo, viande nette, PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Pores.

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

BOEUFES. — Les bœufs normands se sont fixés en extra, 4.65 à 5.10; les bons 4.40 à 4.70 et les plus communs 3.80 à 4.45. Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mançais, anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.90 à 4.70; en bonnes sortes 3.60 à 4 et en viande ordinaire 3.30 à 3.70. Bœufs bretons, 3.70 à 3.90; ordinaires, 3.20 à 3.70. TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.70 à 4.20, tandis que les animaux plus grossiers valaient 3 à 3.70. Bretons extra, 4.10 à 4.70. VEAUX. — Les affaires sont restées calmes, mais les cours ont pu être facilement tenus, avec même une réelle fermeté pour les bons animaux. Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 6.20 à 6.90. Veaux de Laigle et Gacé, dans l'Orne, Manche, 6.40 à 6.90. Caen, Gournayeux, 5.50 à 6.30. Vendée, Deux-Sèvres, 5.80 à 6.30. Les bretons ont été traités de 5.80 à 6.30. Les veaux de sortes extras des meilleurs rayons et d'un poids commode (130 à 170 livres de viande), se sont établis de 7.60 à 8.50 au détail. Blanche demi-longue des Vosges, 4.90 41. Carottes Potagères Rouge 1/2 longue Nantaise, sans cœur, cylind. bout rond, améliorée, 1 2 36. Rouge 1/2 longue de Chantenay, 3 60 30. Rouge géante améliorée de Millé, 4 25 37. Rouge très courte à chassiss (dite Grelot), 5 50 40. Rouge demi-longue de Guérande, 3 80 32. Choux Rutabagas Jarne Amélioré Champignon, collet rouge, lisse, sans bec, chair ferme, 1 50 8 30. Jaune, collet bronze, race Danoise, 1 60 8 50. Jaune, collet vert, 1 80 8 75. Choux Fourragers Chou Branchu du Poitou, 2 60 20. Chou fourragier de la Sarthe, 2 60 20. Chou Moellier blanc, 2 40 18. Chou Cavalier vert (chou à vaches), 2 60 20. Pour toutes autres graines ou autres variétés, nous consulter. Majoration pour commande de moins de 100 grammes. Prix inférieurs pour grosses commandes. Ces prix s'entendent départ, sauf variations ou équipement. Sulfate de Cuivre Nous continuons de pratiquer jusqu'à épuisement de notre stock les prix déjà mentionnés dans nos précédents bulletins. Sulfate de cuivre anglais, 345. Sulfate de cuivre français ou belge, 342. CONDITIONS HABITUELLES Ne tardez pas à passer vos commandes d'engrais. Dans votre intérêt n'achetez pas de meubles sans visiter la Fabrique d'Ebenisterie Régulée pour le fini, la solidité et le bon marché de ses meubles P. GRANDORGE, 11, Rue Joseph-Caillé, Place Viarme - NANTES - Tél. 143-94 Pose et livraison gratuite à domicile, dans un rayon de 80 kilomètres. Facilités de paiement.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

Impôts Agricoles

A. — Impôts fonciers et centimes additionnels. — L'impôt foncier est l'assiette presque exclusive des impositions locales, sous forme de centimes additionnels dans les communes rurales. Dans beaucoup, d'ailleurs, le nombre de ces centimes devient démesuré.

Ainsi les impôts locaux, départementaux et communaux, ne frappent guère que la richesse foncière comme il y a un siècle.

Il importe que la réforme des contributions communales et départementales soit établie dans le sens d'une application plus équitable à tous les revenus, mobiliers et immobiliers, et que des représentants de l'agriculture fassent partie des organismes qui auront à étudier cette réforme.

Pour le moment, si le tarif de 18% appliqué aujourd'hui au profit de l'Etat sur les revenus de tous les capitaux, doit être diminué pour les revenus mobiliers, il est équitable et nécessaire que le même allègement profite aux revenus fonciers.

B. — Impôts sur les bénéfices agricoles :

1° Procéder actuellement à une évaluation nouvelle des valeurs locatives des terres constitue un travail pratiquement impossible. Par contre, il est possible et grandement désirable d'effectuer la révision des natures de culture qui ne concordent plus avec le cadastre (vieux de bientôt 100 ans) et qui sont cause d'injustices fiscales multiples.

2° — L'impôt doit rester, en principe, forfaitaire avec droit pour le contribuable d'en réclamer l'application sur bénéfice réel. Mais le procédé actuel de détermination du bénéfice forfaitaire est trop compliqué et arrive à des résultats excessifs.

Or depuis longtemps il est admis que le bénéfice de l'exploitant doit être considéré comme à peu près égal à la valeur locative de ses terres. Cette valeur locative a sensiblement triplé depuis 1914. Il serait donc logique et simple que le bénéfice soit déterminé en appliquant uniformément le coefficient 3 à la valeur locative ou, ce qui revient au même, le coefficient 3,75 au revenu net cadastral actuel.

Théoriquement, la fixation des coefficients variables chaque année par des commissions locales semblerait préférable, mais en pratique donnerait lieu à de grandes difficultés d'application.

3° — L'abattement à la base, de 2.500 francs, est insuffisant. Il faut qu'il soit élevé au même chiffre que pour les bénéfices des professions non commerciales et pour les traitements et salaires.

De plus, en cas d'exploitations faites en commun, il importe que l'impôt soit établi au nom de chaque associé avec abattement et réductions pour charges de famille, pour chacun.

C. — Droits d'enregistrement en matière de mutations immobilières. — Les tarifs actuels sont tels que la valeur d'une terre est absorbée par le fisc en 3 mutations ! Il est de toute nécessité que soient réduits ces droits dont l'exagération, entre autres conséquences fâcheuses, empêche quantité de transactions de se faire.

Cartes d'identité sur les Marchés

Un décret du 30 septembre a rendu obligatoire la possession d'une carte d'identité pour les personnes se livrant à des transactions sur les foires et marchés, à l'exception des producteurs.

Ce décret a été pris en vue de réprimer les abus de certains intermédiaires qui effectuent des transactions en dehors des conditions régulières du commerce. Ce sont les groupements de la Boucherie en gros et de la Fédération Nationale du Commerce du Bétail qui avaient réclamé cette mesure.

Or maintenant le journal de ces organisations demande que les producteurs eux-mêmes soient astreints à posséder eux aussi des sortes de cartes.

La Chambre d'Agriculture, à l'unanimité, proteste contre cette prétention. Elle estime d'ailleurs que toutes ces cartes ne peuvent que porter préjudice à la prospérité des foires.

Vote Familial

Le dépeuplement des campagnes n'est pas dû uniquement à l'exode vers les villes mais aussi à la crise

Régime Douanier Accords Commerciaux

L'agriculture a obtenu par mesures séparées certains relèvements de droits pour quelques produits agricoles. Mais le travail de la révision générale du tarif douanier à peine commencé est arrêté depuis de longs mois.

Pendant ce temps, le Gouvernement conclut avec divers pays des accords commerciaux, leur concédant de gros avantages qui viendront rendre partiellement ou totalement inutiles les relèvements obtenus, relèvements dont à un besoin impérieux la production nationale agricole éprouvée par une mévente persistante.

Ces procédés sont en contradiction avec les principes de la législation douanière de 1892 dont les tarifs minima, d'abord votés, formaient la limite des concessions pouvant être accordées ensuite par traités internationaux.

En agissant autrement, actuellement, le Gouvernement met exactement la charrue avant les bœufs.

La Chambre d'Agriculture demande :

- 1° que la révision douanière soit poursuivie, 2° que les produits agricoles bénéficient de relèvements de droits similaires à ceux des produits manufacturés, 3° qu'un tarif minimum continue à être la limite des concessions pouvant être accordées aux nations étrangères, 4° que des accords commerciaux ne viennent pas, par avance, rendre illusoires, en partie, les relèvements qui seront votés.

(Voir en quatrième page : NOS MARCHÉS REGIONAUX)

Politique du blé

La Chambre d'Agriculture a été amenée à examiner les conditions de la Production du Blé en France et plus spécialement en Loire-Inférieure.

Suivant le mouvement général dans toute la France, la culture du blé a diminué de 1/4 dans notre département pendant les 30 dernières années.

Les Services Agricoles nous apprennent en effet que le blé qui couvrait 150.000 ha. de la Loire-Inférieure en 1898, n'en couvre plus maintenant qu'environ 110.000. Pendant cette période, les rendements n'ont que faiblement augmenté. D'après les mêmes statistiques, nous voyons que le rendement moyen est passé de 12 quintaux à environ 13 quintaux.

La cause essentielle de la diminution de la culture du blé est que cette culture est insuffisamment rémunératrice.

La Chambre d'Agriculture a établi de façon précise le prix de revient d'un hectare de blé. Elle a trouvé que la vente du produit d'un hectare, donnant le rendement moyen de 13 quintaux, n'équivalait pas les frais de culture. Et cependant l'évaluation de ces frais a été faite de la façon la plus modérée. C'est ainsi que la journée d'homme n'a été comptée qu'à 17 francs et la journée de bœufs avec conducteur à 47 francs. De même on n'a envisagé qu'un nombre minimum de façons culturales que les conditions climatiques obligent souvent à multiplier.

Il est inadmissible que l'agriculteur, quand il fait du blé, ne gagne pas sa vie en année moyenne, mais seulement dans les années de grosses récoltes et qu'il éprouve plus de difficultés pour vendre le froment qui devrait être le grain d'élite, que pour vendre toutes les céréales secondaires.

Deux remèdes à cette situation déplorable :

1° Organisation corporative très développée pour lutter sur le marché intérieur ; 2° et surtout le relèvement très sérieux des droits de douane, à l'exemple de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne.

En effet, la concurrence des blés étrangers augmente sans cesse. On se trouve donc inéluctablement placé devant ce dilemme : ou entrer résolument dans une politique de protection ou achever de renoncer à la culture du blé, avec toutes les conséquences qu'entraînerait cet abandon au point de vue national.

Enfin, l'attention de la Chambre a été retenue par la façon différente de celle de l'an passé dont se fait cette année le commerce de blé. Les marchands n'ont voulu acheter qu'au poids spécifique de la récolte, de qualité médiocre, de 1927. De ce fait les vendeurs subissent presque toujours une diminution de plusieurs francs par quintal sur le prix convenu. La récolte de 1928 est, au contraire, de bonne qualité. La meunerie a commencé par insister pour que le poids normal de l'unité soit fixé à 77 kgs au lieu de 75 l'an dernier. Et malgré ce relèvement on n'a pas entendu dire que les marchands aient consenti une seule fois, dans notre département tout au moins, à acheter du blé au poids spécifique et qu'un producteur ait eu la bonne surprise de recevoir en sus du prix convenu une bonification pour la bonne qualité de sa marchandise.

Entretien des Chemins ruraux

A l'heure actuelle, le budget des communes rurales est presque entièrement absorbé par les dépenses du service vicinal et de l'assistance. Les ressources nécessaires font défaut pour l'entretien (sans parler de constructions nouvelles), des chemins ruraux.

La Chambre a émis le vœu qu'une journée de prestation soit abandonnée aux communes pour l'entretien de ces chemins ruraux si nécessaires aux exploitations agricoles, et dont le réseau est augmenté depuis quelques années de façon considérable.

Alimentation des Bœufs et Vaches

Optima : pour vaches laitières, 134 pour engraissement de bœufs, 138 pour veaux (le sac de 5 k.).

Alimentation Générale

Provende « Sucraft » N° 1... 86 « Sucraft » N° 2... 82

Alimentation des Porcs

Optima : pour engraissement des porcs, 139 pour porcelets et truies, 208. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie ! Double couture, coins renforcés, œils liés cuivre tous les mètres, 100 de corde à chaque coin, ou cordes à coudre sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Riz et Issues

Riz Saigon Importation N° 1, 174. Riz Saigon Importation N° 2, 168. Issues de riz, 112. Remoulages de fèves, manq. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains 1 par 500 k. minimum, 151. Par 100 k., 161. Coprah en farine, 167. Arachides rufisque 1 en farine, ext. bl. Bordeaux, 196. En farine, blanches, 173. Farine de maïs, 148. Maïs pour volailles, 132. Orges du Maroc, 125. Sorgho blanc du Maroc, 136. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles, 130. Grandes Pondeuses, 135. Farine de viande, 185. Poudre d'os alimentaire, 90. Farine d'os alimentaire, 95. Les 100 kilos logés sur wagon Ventou. Provende bret. p° volailles, 125. nantaise p° lapins, 120. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses, 96. Son mélassé Say, 50 %, 113. Paille mélassée Say, 50 %, 82. Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

Alimentation des Chevaux Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses, 114. Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucrodés, avoine torréfiée), 112.

OFFRES ET DEMANDES

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, Rue Scribe, Nantes

Service gratuit réservé à nos adhérents. Pour couvrir nos frais de correspondance, verser 2 francs en timbres-postes par annonce. Chaque insertion paraît deux fois.

OFFRES

177. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés. Authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jauny-Clan (Vienne).

180. — A Vendre, 500.000 plants de vigne greffés et racinés, toutes variétés de l'Ouest, et hybrides nouveaux. S'adresser à M. J. Foulon, Saint-Christophe-la-Croquerie, par Saint-Laurent-des-Atels (Maine-et-Loire).

12. — A louer pour avril 1930, une ferme de 17 hectares située près du ferme de Vallet. S'adresser à M. Pappin, expert à Vallet.

13. — A louer à prix d'argent, pour le 1er novembre prochain, une ferme de 11 hectares environ, située à St-Herblain et touchant Nantes. S'adresser à M. Joly, rue Jules-Verne, à Chantenay.

14. — A vendre, excellent bœuf Southdown, né en 1928, ayant fait la lutte, provenant d'une bergerie classée en première élite. S'adresser au D° P. Marchegay, les Roches-Franches, par Chantenay (Vendée).

15. — A vendre boutures et plants racinés des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés, blancs et rouges ; Seibel, Baco, Bertille Seyve, Gaillard, etc., champs d'expériences. Prix par correspondance. S'adresser à M. Auguste Terrien, pépiniériste-viticulteur, à la Blanchetière, la Chapelle-Basse-Mer.

DEMANDES

8. — On demande célibataire bon jardinier potager, pouvant faire quelques livraisons la matinée, et sachant lire et compter. S'adresser à M. Armand Gicqueau à Livinaie, Loiré (M.-L.).

10. — On demande pour propriété région Vertou, un bon premier vigneron, femme non occupée.

11. — Ménage cultivateurs, 50 ans, demande place. Le mari basse-cour, terres, vignes, la femme petit élevage. Très bonnes références.

12. — On demande de suite ou pour la Toussaint 1929, ménage avec enfants en âge de travailler, pour exploiter à prix de denrées, une ferme de 15 hectares située canton de Bouaye et composée de terres labourables, prés et prés marais, plus 2 hectares 1/2 de vignes à moitié fruités.



ALIMENTATION DES BOEUF ET VACHES

Optima : pour vaches laitières, 134 pour engraissement de bœufs, 138 pour veaux (le sac de 5 k.).

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraft » N° 1... 86 « Sucraft » N° 2... 82

ALIMENTATION DES PORCS

Optima : pour engraissement des porcs, 139 pour porcelets et truies, 208. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie ! Double couture, coins renforcés, œils liés cuivre tous les mètres, 100 de corde à chaque coin, ou cordes à coudre sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Riz et Issues

Riz Saigon Importation N° 1, 174. Riz Saigon Importation N° 2, 168. Issues de riz, 112. Remoulages de fèves, manq. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains 1 par 500 k. minimum, 151. Par 100 k., 161. Coprah en farine, 167. Arachides rufisque 1 en farine, ext. bl. Bordeaux, 196. En farine, blanches, 173. Farine de maïs, 148. Maïs pour volailles, 132. Orges du Maroc, 125. Sorgho blanc du Maroc, 136. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles, 130. Grandes Pondeuses, 135. Farine de viande, 185. Poudre d'os alimentaire, 90. Farine d'os alimentaire, 95. Les 100 kilos logés sur wagon Ventou. Provende bret. p° volailles, 125. nantaise p° lapins, 120. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses, 96. Son mélassé Say, 50 %, 113. Paille mélassée Say, 50 %, 82. Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

Alimentation des Chevaux Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses, 114. Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucrodés, avoine torréfiée), 112.

OFFRES ET DEMANDES

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, Rue Scribe, Nantes

Service gratuit réservé à nos adhérents. Pour couvrir nos frais de correspondance, verser 2 francs en timbres-postes par annonce. Chaque insertion paraît deux fois.

OFFRES

177. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés. Authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jauny-Clan (Vienne).

180. — A Vendre, 500.000 plants de vigne greffés et racinés, toutes variétés de l'Ouest, et hybrides nouveaux. S'adresser à M. J. Foulon, Saint-Christophe-la-Croquerie, par Saint-Laurent-des-Atels (Maine-et-Loire).

12. — A louer pour avril 1930, une ferme de 17 hectares située près du ferme de Vallet. S'adresser à M. Pappin, expert à Vallet.

13. — A louer à prix d'argent, pour le 1er novembre prochain, une ferme de 11 hectares environ, située à St-Herblain et touchant Nantes. S'adresser à M. Joly, rue Jules-Verne, à Chantenay.

14. — A vendre, excellent bœuf Southdown, né en 1928, ayant fait la lutte, provenant d'une bergerie classée en première élite. S'adresser au D° P. Marchegay, les Roches-Franches, par Chantenay (Vendée).

15. — A vendre boutures et plants racinés des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés, blancs et rouges ; Seibel, Baco, Bertille Seyve, Gaillard, etc., champs d'expériences. Prix par correspondance. S'adresser à M. Auguste Terrien, pépiniériste-viticulteur, à la Blanchetière, la Chapelle-Basse-Mer.

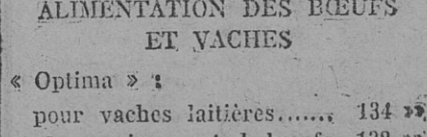
DEMANDES

8. — On demande célibataire bon jardinier potager, pouvant faire quelques livraisons la matinée, et sachant lire et compter. S'adresser à M. Armand Gicqueau à Livinaie, Loiré (M.-L.).

10. — On demande pour propriété région Vertou, un bon premier vigneron, femme non occupée.

11. — Ménage cultivateurs, 50 ans, demande place. Le mari basse-cour, terres, vignes, la femme petit élevage. Très bonnes références.

12. — On demande de suite ou pour la Toussaint 1929, ménage avec enfants en âge de travailler, pour exploiter à prix de denrées, une ferme de 15 hectares située canton de Bouaye et composée de terres labourables, prés et prés marais, plus 2 hectares 1/2 de vignes à moitié fruités.



ALIMENTATION DES BOEUF ET VACHES

Optima : pour vaches laitières, 134 pour engraissement de bœufs, 138 pour veaux (le sac de 5 k.).

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraft » N° 1... 86 « Sucraft » N° 2... 82

ALIMENTATION DES PORCS

Optima : pour engraissement des porcs, 139 pour porcelets et truies, 208. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie ! Double couture, coins renforcés, œils liés cuivre tous les mètres, 100 de corde à chaque coin, ou cordes à coudre sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Riz et Issues

Riz Saigon Importation N° 1, 174. Riz Saigon Importation N° 2, 168. Issues de riz, 112. Remoulages de fèves, manq. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains 1 par 500 k. minimum, 151. Par 100 k., 161. Coprah en farine, 167. Arachides rufisque 1 en farine, ext. bl. Bordeaux, 196. En farine, blanches, 173. Farine de maïs, 148. Maïs pour volailles, 132. Orges du Maroc, 125. Sorgho blanc du Maroc, 136. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

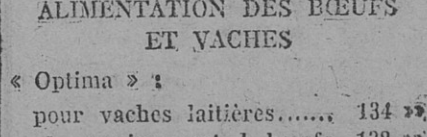
Granulé condensé p° volailles, 130. Grandes Pondeuses, 135. Farine de viande, 185. Poudre d'os alimentaire, 90. Farine d'os alimentaire, 95. Les 100 kilos logés sur wagon Ventou. Provende bret. p° volailles, 125. nantaise p° lapins, 120. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses, 96. Son mélassé Say, 50 %, 113. Paille mélassée Say, 50 %, 82. Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

Alimentation des Chevaux Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses, 114. Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucrodés, avoine torréfiée), 112.



ALIMENTATION DES BOEUF ET VACHES

Optima : pour vaches laitières, 134 pour engraissement de bœufs, 138 pour veaux (le sac de 5 k.).

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraft » N° 1... 86 « Sucraft » N° 2... 82

ALIMENTATION DES PORCS

Optima : pour engraissement des porcs, 139 pour porcelets et truies, 208. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie ! Double couture, coins renforcés, œils liés cuivre tous les mètres, 100 de corde à chaque coin, ou cordes à coudre sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Riz et Issues

Riz Saigon Importation N° 1, 174. Riz Saigon Importation N° 2, 168. Issues de riz, 112. Remoulages de fèves, manq. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains 1 par 500 k. minimum, 151. Par 100 k., 161. Coprah en farine, 167. Arachides rufisque 1 en farine, ext. bl. Bordeaux, 196. En farine, blanches, 173. Farine de maïs, 148. Maïs pour volailles, 132. Orges du Maroc, 125. Sorgho blanc du Maroc, 136. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles, 130. Grandes Pondeuses, 135. Farine de viande, 185. Poudre d'os alimentaire, 90. Farine d'os alimentaire, 95. Les 100 kilos logés sur wagon Ventou. Provende bret. p° volailles, 125. nantaise p° lapins, 120. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses, 96. Son mélassé Say, 50 %, 113. Paille mélassée Say, 50 %, 82. Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

**HUILES et GRAISSES**

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 litres sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

**Pour Machines Agricoles :**  
Demi-fluide..... 3 10 3 30 3 60  
Épaisse..... 3 20 3 40 3 70

**Pour Cérames :**  
Demi-blanche..... 4 30 4 55 4 80  
Blanche pure..... 4 80 5 » 5 30

**Pour Moteurs et Autos :**  
à vis fluide (Ford) 4 10 4 30 4 90  
Fluide, 1/2 fluide  
à vis épaisse... 4 30 4 50 4 80  
à vis épaisse... 4 50 4 70 5 »  
Huile de ricin pure 7 80 7 80 8 10

**GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr.** la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 12 boîtes.  
En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo franco.

**Désinfectants Crésyliques**

Nous pouvons procurer à nos adhérents un produit excellent pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers. Crésol Naphol, en bidons de 1 litre, 6 francs.  
Marchandise à prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe.

**RÈGLEMENT DES FACTURES**

Nous rappelons à nos adhérents ainsi qu'à nos agents les termes de notre dernier avis relatif au paiement des factures, lesquelles doivent être réglées très exactement dans les délais indiqués sur chaque facture. Nous insistons très vivement pour la stricte exécution de ces conventions qui nous permettent d'obtenir des conditions très avantageuses et dont nous sommes heureux de faire bénéficier nos adhérents.

**NOUVELLES ALLUMETTES :** La manufacture nationale d'Auberville a tenté une nouvelle fabrication d'allumettes, plus économiques, en carton. Reste à savoir si elles ne feront pas long feu ?

**Foire à Chevaux en Bretagne**

**FÉVRIER**

- 9, Carhaix, chevaux de trait, de sang, bidets.
- 13, Landivisiau, très importante pour tous chevaux.
- 14, Pleyber-Christ, chevaux entiers.
- 14, Saint-Thégonec.
- 16, Landivisiau, importante pour tous chevaux du rayon.
- 16, Quimper, bonne pour chevaux du Sud-Finistère.

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

**TALENSAC, 26 janvier.**  
Bœuf : 1<sup>re</sup> catégorie, 3,75 à 0,75 la livre ; 2<sup>e</sup> catégorie, 1 à 4,25 ; de catégorie, 1 à 3,75. Veau : 1<sup>re</sup> catégorie, 5,50 à 8 fr. la livre ; 2<sup>e</sup> catégorie, 4,50 à 7,80 ; 3<sup>e</sup> catégorie, 2,85 à 4,60. Mouton : 1<sup>re</sup> catégorie, 7,50 à 10,35 la livre ; 2<sup>e</sup> catégorie, 6 à 9,25 ; 3<sup>e</sup> catégorie, 3,50 à 5,50.  
Porc, 6,50 à 8,50 la livre.  
Beurre, 11,50 à 14 fr. la livre ; œufs, 11,50 à 12 fr. la douzaine ; lapins, 6 fr. la livre ; poulets, 8,50 à 9 fr. la livre.

**CHATEAUBRIANT, 30 janvier.**  
Blé, les 100 kilos, 148 fr. ; avoine, 130 ; orge, 140 ; sarrasin, 100 ; son, 112 à 116 ; paille, 400 fr. les 1.000 kilos ; foin, 300 fr. les 500 kilos.  
Volailles assez nombreuses, légère baisse des prix, poulets gros, 28 à 32 fr., moyens 24 à 28, petits, 20 à 22 fr. la couple ; vieilles poules, 28 à 30 ; canards 30 à 35 ; lapin à manger, 14 à 16 ; pigeons, 18 à 20, la paire, 5 à 6.  
Beurre en gros, le kilo, 18 fr. ; en détail, la livre, 10,25 à 10,50 ; œufs la douzaine, 9 à 10 fr. Légère baisse des prix, marché bien approvisionné.

**Morbihan**  
7, Malestroit.  
11, Gourin, petits chevaux à deux fins, bidets.  
12, Pont-Scorff, trait léger étoffé.  
14, Locminé.  
18, Plœmel.  
21, Guéméné, bidets.  
23, Gourin, petits chevaux à deux fins, bidets.  
23, Josselin.  
26, Le Faouët, trait léger, bidets.

**Ille-et-Vilaine**

- 11, Redon, chevaux de trait et de demi-sang de la Loire-Inférieure.
- 18, Bain.
- 19, Pipriac.
- 23, Dol, bonne pour chevaux de trait.
- 23, Argentré bonne pour chevaux de trait et de demi-sang.

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

**PONTCHATEAU**  
Avoine, les 100 kilos, 120 ; poulets gros, la couple, de 50 à 60 ; moyens, de 40 à 45 ; petits, de 25 à 30 ; canards, la pièce, 20 ; œufs, la pièce, 28 ; pigeons, la couple, 10 ; lapins, la pièce, de 30 à 35 ; œufs, la douzaine, 10 ; beurre, le demi-kilo, de 12 à 13 ; œufs gras, prix kilo sur pied, 7,50 ; veaux, 7,50 ; moutons, 8,25 ; porc, 7,75 le kilo.

**GUERANDE**  
Poulets, la couple, 35 à 45 francs les gros, 25 à 30 fr. les moyens, 20 à 30 fr. les petits ; canards, la pièce, 15 à 16 fr. ; œufs, 25 à 30 ; pigeons, la couple, 9 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 18 à 35 fr. ; œufs, la douz, 8 à 9 fr. ; beurre, le demi-kilo, 11 à 12 fr.  
Foie le 3 février.

**LE TEMPLE-DE-BRETAGNE**  
Œufs, la douz, 9 fr. 60 ; beurre, le demi-kilo, 12 fr. 50 à 13 fr. ; canards, la pièce, 15 à 16 fr. ; poulets gros, le kilo sur pied, 3 fr. 50 à 4 fr. ; poulets de travail, la paire, 4,000 à 5,000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 3 à 4 fr. ; vaches laitières, l'unité, 1,600 à 2,500 fr. ; veau, le kilo, 6 fr. à 8 fr. ; porc, l'unité, 250 à 400 fr. ; porc de lait, l'unité, 80 à 150 fr.  
Bœufs : am. et vendus, 4 Vaches : am. 280, vend. 270. Veaux : am. et vend. 10.  
Vente un peu plus active. Hausse sur les porcelets.

**MACHECOUL**

Poulets, la couple, gros 50 à 60 fr., moyens, 40 à 50 fr., petits 30 à 40 fr. ; canards, la pièce, 35 à 45 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 11 fr. ; lapins, la pièce, 16 à 20 fr. ; œufs, la douz, 9 fr. à 9,50 ; beurre, le demi-kilo, 11 fr. 50 à 12 fr. ; morue, 8 fr. ; sardines, 5 fr. ; bécasses, 14 fr. ; becassines, 3 fr. 50 ; coulis, 3 francs.  
**PAIMBEUF, 26 janvier.**  
Fermé, avec légère hausse sur les fourrages. On a coté : foin ire qualité, 198 à 200 fr. les 100 kilos ; 2<sup>e</sup> qual., 194 fr. ; foin, 148 à 150 fr. ; avoine, 124 à 126 fr. ; son, 106 à 108 fr. ; foin, 295 à 300 fr. les 100 kilos ; paille, 190 fr.  
Bœufs gras, 3,40 à 3,90 le kilo ; va-

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

chev, 3,10 à 3,50 ; taureaux, 3,40 à 3,70 ; veaux, 6,10 à 6,40 ; moutons, 5,80 à 6,30 ; porc, 6,40 à 6,80 ; poulets, 24 à 28 fr.  
Canards, 27 à 32 fr. ; pigeons, 9 à 11,50 ; lapins, 7,50 à 15 fr. la pièce ; canards sauvages, 12,50 à 14 fr. la pièce ; sarcelles, 4,50 ; bécassines, 2,50 ; morue, 8,50 à 10 fr. ; beurre en gros, 21,50 à 22 fr. le kilo ; au détail, 11,50 à 12 fr. la livre.  
Haricots secs, 260 à 275 fr. les 50 kilos.

**LE PELLELIN**

Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 22 à 25 fr. ; canards, la pièce, 18 fr. ; pigeons, la couple, 9,50 ; lapins, la pièce, 10 à 16 fr. ; œufs, la douzaine, 11 fr. ; beurre, la livre, 14,50.

**SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU**

Poulets, la couple : gros, 65 à 70 fr. ; moyens, 45 à 50 fr. ; petits, 30 à 40 fr. ; canards, la pièce, 18 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 9 fr. ; Lapins, la pièce, 16 fr. ; Œufs, la douz, 9 fr. — Beurre, le demi-kilo, 11 fr. 50.

**SAINT-PAZANNE**

Poulets gros, la couple, 50 à 70 fr. ; moyens, 40 à 50 fr. ; petits, 30 à 40 fr. ; pigeons, la couple, 9 à 11 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 10,50 ; beurre, le demi-kilo, 12,50 à 13 fr.

**SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU, 25 janvier.**

Œufs, la douzaine, 9 fr. ; beurre, la livre, 11,50 ; poulets, la couple, gros 65 à 70 fr., moyens 45 à 50 fr., petits 30 à 40 fr. ; canards, 16 fr.

**CLISSON**

Froment, les 100 kil., 148 à 150 fr. ; avoine, 110 fr. ; blé noir, 145 à 150 fr. ; foin, les 500 kil., 290 à 310 fr. ; paille, 205 fr. ; nouilles, la couple, gros, 45 à 50 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 11 à 11 fr. 50 ; beurre, le demi-kilo, 10 à 12 fr. ; bœufs gras, le kilo sur pied, 6,50 à 7,50 ; bœufs de travail, la paire, 4,000 à 6,200 ; vaches grasses, le kilo, 2,75 à 3,75 ; vaches laitières, l'unité, 800 à 2,600 fr. ; porc, le kilo, 7,50 à 7,50 ; porc de lait, l'unité, 110 à 240 fr.  
Bœufs, amenés, 115 ; vaches, 35. Légère hausse sur le blé et l'avoine ; baisse sur les œufs et les porcs gras.  
Prochaine foire, le 1<sup>er</sup> février.

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

**RENON, 28 janvier.**  
Blé, 145 à 146 fr. ; seigle, 135 fr. ; avoine, 125 fr. ; son, 98 fr. ; paille, 28 à 30 fr. ; foin, 60 fr.  
Le beurre s'est vendu de 10 à 11 fr. la livre au détail, et le douzaine d'œufs de 10 à 10,50. Beaucoup de beurre, légère baisse de prix.  
Poulets, la couple, 18 à 20 fr. ; canards sauvages, 8 à 9 fr. ; cidre doux, la barrique, 200 à 210 fr.  
Bœufs, le kilo, 3 à 3,50 ; vaches, 2,50 à 3 fr. ; porc gras, 6,50 à 7 fr. ; porc maigre, 6,50 à 7 fr. ; porcelets, de 60 à 80 fr. la pièce. Prix très variables pour bœufs de travail.

**CANDE, 28 janvier.**

Froment, 150 à 151 ; seigle, 150 ; orge, 104 kil., 128 à 131 ; avoine, 118 à 120 ; pommes de terre, 100 kil., 85 à 90 fr. ; les 1.000 kilos, 400 à 450 ; foin, les 1.000 kilos, 600 à 620 ; beurre, le demi-kilo, 11,50 à 12 ; œufs, la douz., 9 ; poulets, la paire, 28 à 32 ; lapins domestiques, pièce, 12 à 18 ; lapins de garenne, pièce, 6 à 7 ; pigeons, la paire, 8 à 9 fr.

**PORES GRAS, amenés et vendus 90, 7 fr. le kilo ; pores maigres, amenés et vendus 120, de 180 à 250 fr. pièce ; porcelets, amenés 250, vendus 230, de 80 à 110 fr. pièce.**

**CHOLET**

Froment, les 100 kil., 150 fr. ; avoine, 100 kil., 515 fr. ; pain, le kil., 2 fr. ; pommes de terre, les 100 kil., 85 à 100 fr. ; œufs, la douz., 13 fr. ; foin, les 500 kil., 335 fr. ; paille, les 500 kil., 225 fr. ; bois de chauffage, le stère, 60 fr. ; charbon de bois, les 100 kil., 70 fr. ; charbon fossile, les 100 kil., 58 fr.

Marché des bœufs. — Bœufs gras, amenés et vendus 140 ; poids moyen de l'animal sur pied, 800 ; 1<sup>er</sup> qual., 4,50 à 4 fr. 3 ; 2<sup>e</sup> qual., 3,50 à 3 fr. ; vaches grasses, amenées et vendues 124, 1<sup>er</sup> qual., 4,50, 2<sup>e</sup> qual., 3,50 ; taureaux, amenés et vendus 16, poids moyen, 650, 2<sup>e</sup> qual., 4 fr. ; vaches maigres, amenées et vendues 3, de 2,50 à 3,50.

Marché de Saint-Pierre. — Pores, amenés 34, vendus 49, à 6,30 le kil. ; cochons de lait, amenés et vendus 16, de 225 à 290 fr.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

**Pépinières Américaines DE L'OUEST**  
Etablissements Viticoles  
**Eugène GIRAULT**  
Pépiniériste Viticulteur  
JAUNAY-CLAN (Vienne)  
— Tél. 4 et 75 —  
Exposition Nationale  
Tours, Paris  
1<sup>er</sup> Prix, Médailles d'Or  
H. Couc, M. du Jury  
60 hectares vignobles  
et pépinières  
Plantés par des milliers  
variétés. Reproductions  
directes recommandées  
Vastes Champs  
de Plantations  
Champs d'Expériences  
Arbusts à Sélection spéciale  
Catalogue sur demande  
que nous ferons  
nos meilleures sélections  
Agents sérieux acceptés

Si vous avez des animaux malades vous pourrez leur prodiguer les meilleurs soins immédiats grâce à nos spécialités pour animaux convenant à tous les cas. — Une guérison rapide suivra bientôt. Nous envoyons franco notre notice de 96 pages sur maladies. Vous vous réserverez un succès assuré si vous utilisez les Produits Vétérinaires  
**ADRIEN SASSIN**  
ORLEANS

Acheter une Auto d'occasion c'est acheter des Kilomètres — bon Marche —  
CITROEN 5 C.V., 3 pl. tréfilé, pl. banjo ailes rondes, 8.500 fr.  
CITROEN 5 C.V., cabr. 2 pl., pl. banjo ailes rondes, 9.500 fr.  
CITROEN 9 C.V., cond. int., 4 pl. 1927, état neuf, 15.500 fr.  
CITROEN 9 C.V., cabr. 4 pl. 1927, état neuf, 16.500 fr.  
PEUGEOT 9 C.V., type 117, B. H. torp. 4 pl. 1926, 8.500 fr.  
PEUGEOT 11 C.V., type 181 cond. int., 4 pl. état neuf, 11.500 fr.  
VIEUX BÉLINGARD 10 C.V., Comm', charge utile 500 kg., 9.900 fr.  
(Reprises en compte de toutes voitures)  
**R. AUDUSSEAU**  
1, Chaussée de la Madeleine NANTES — Tél. 142-69

**A TOUS VOS ANIMAUX**  
LE CONDIMENT BUTON S'IMPOSE  
30 Années de succès dans la Vétérinaire  
**CONDIMENT BUTON**  
Provoque engraissement et fortifie pour tous les animaux — Dépense minime — Résultats certains. — Vendus en sachets de 2 et 4 kilos.  
Agent général : 57, rue Pigalle, PARIS. — Téléphone 78.91

ACHETEZ VOS BOUCHONS ET ARTICLES DE GAVES TONNELLERIE ET VITICULTURE  
chez **Emile Boullery**  
7, Quai Brancon (près la Poste) - NANTES  
Téléphone 135.91 — B. C. Nantes 12.273

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Capital : 500 Millions  
**AGENCE DE NANTES**  
18, Rue La Fayette  
— Téléphone : 139.01 —  
**CLISSON - PORNIC**  
Toutes Opérations de Banque, Change et Bourse

**Fabrique de Meubles**  
**A. FOURNIER-GUERIN**  
18, Place Duhesne-Anno - NANTES  
MEUBLES, LITERIE, TENTURES  
SÈGES, TAPIS  
Remise 5 % aux sociétaires

Si vous achetez une camionnette...  
hésitez-vous en...  
une voiture moderne, pratique et solide...  
une voiture robuste, fiable et économique...  
ACHETEZ UN DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS  
VOUS DÉVEZ PRÉFÉRER CELUI DES INNOVATIONS  
DÉPOSÉES PAR LA PRATIQUE OBT. PREMIER CROISSANT  
**DISTRIBUTEUR MÉLIN**  
Tél. 57.351-590. SOISSONS (Aisne) R. C. Soissons 216

**HERNIE CHUTES DE LA MATRICE**  
Déplacements des organes par la méthode **LEROY**  
Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant sans douleur, sans aucun traitement de grosse hernie. Je vous en remercie beaucoup. Signé : FOURRIER, Les Lauriers, Belligné (L.-L.).  
Blessé des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous m'avez permis de publier mon nom afin de rendre service aux hernieux. Signé : GOURIN Pierre, à Châteauneuf en Saint-Marie (L.-L.).  
Je vous dois pour vous remercier de m'avoir guéri par votre merveilleuse méthode et sans m'être arrêté de travailler. Signé : POUPEAU Armand, Ghar-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.  
Je certifie avoir constaté sur un grand nombre de malades atteints de hernies, la guérison complète et définitive après l'application de la Méthode LEROY. Signé : Docteur RAYNAUD N., de la Faculté de Paris.  
Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que j'ai contractée il y a trois mois, est complètement disparue et guérie par votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à vous. Signé : RÉTIF François, à la Ridelet, Erbray.  
Merci d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : Mme BOSSIS Henriette, au Pommer, par Legé.  
Attendant d'une hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : PENTCOUETEAU Louis, à la Vieillesse, Saint-Joseph.  
Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je recommande votre méthode à tous ceux qui souffrent.  
Signé : L'YPAUD HENRI, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chaléons.  
Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement débarrassé d'une volumineuse hernie, je vous demande de publier ma lettre. Signé : J.-B. TESSIER, jardinier, rue du Loidy, Nantes.  
Une autre attestation nouvelle d'un docteur autorisé. Toutes les personnes que je vous ai adressées sont revenues enchantées et immédiatement soulagées, grâce à vos bons soins et à votre loyauté. Je me fais un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : Docteur SAHUT, de la Faculté de Paris.  
Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent d'un jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.  
Allez donc, en toute confiance, voir M<sup>r</sup> LEROY, de Nantes, de qui vous entendrez de plus en plus parler et qui est toujours parmi vous. Il vous recevra gratuitement à 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h. ; dimanche matin, de 9 h. à 11 h., en son cabinet, 8, rue J.-J.-Rousseau.  
Ancenis, jeudi 7 février, Hôtel des Voyageurs.  
Sainte-Pazanne, vendredi 8, Hôtel du Cheval-Blanc.  
Pontchâteau, lundi 11, Hôtel Bouteny.  
Derval, mardi 12, Hôtel Marchand.  
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 13, Hôtel Denis.  
Saint-Père-en-Retz, vendredi 15, Hôtel du Commerce.  
Guerand, lundi 18, Hôtel de France.  
Legé, mardi 19, Hôtel du Cheval-Blanc.  
Geneston, mercredi 20, Hôtel Pénard.  
Saint-Nazaire, jeudi 21, Hôtel de Bretagne.  
Clisson, vendredi 22, Hôtel de la Gare.  
Paimbeuf, mardi 26, Hôtel Saint-Julien.  
Macheoul, mercredi 27, Hôtel de la Bicyclette.  
Plessé, jeudi 28, Hôtel Bertand.  
**M<sup>r</sup> LEROY, Spécialiste herniaire**  
8, Rue J.-J.-Rousseau, NANTES  
Madame LEROY reçoit les Dames

A louer BELLE PROPRIÉTÉ, 63 hectares plaine, 2 maisons maître, 3 maisons colon, 2 granges, garage, vastes dépendances, paiement en nature ou en argent.  
A vendre : 1<sup>er</sup> 5 propriétés 20 hectares, 10 à 50.000 fr. ; 2<sup>e</sup> 3 propriétés 10 hect., 25 à 40.000 fr. ; 4 propriétés 50 à 80 hect., 180 à 400.000 fr. ; 3<sup>e</sup> plus de 100 propriétés, 2 à 200 hect., bons bâtiments terres en plai. matériel. Nombreux fonds de commerce, dont marchand de vins en gros, épicerie à rente viagère, Boulangeries, Cafés, Hôtels, Salon de Coiffure, 4 moulins sciérie, etc. CAPMAS, maître de Montjoux, Villa Nantaise, Valence, d'Agon, Taru-et-Garonne, Tél. Valence, n° 38.

**Établis Ernest RONOT**  
à Saint-Dizier (Aube-Marne) — Tél. 36

**La Pompe "NIAGARA"**  
Montée sur Brouelto  
Son déplacement facile permet de l'utiliser aux usages les plus divers :  
Pour le purin, pour éteindre le feu d'une cave, remplir des tonneaux d'arrosage, assécher un endroit marécageux, à l'occasion de fouilles aquifères, etc.  
Débit énorme : environ 12.000 litres à l'heure, ne s'engorge jamais, l'ensemble cylindre et tuyaux galvanisés après fabrication.

**Le TONNEAU "IDÉAL"**  
Répond le mieux à vos besoins.  
INUSABLE, LÉGER, ROBUSTE.  
La tonne est en tôle d'acier de 8<sup>mm</sup> Châssis en fer U indéformable.  
Roues en fer et bois. Limons en bois dur de première choix. Translation facile dans n'importe quel terrain. Il est étanche et stable. Se livre avec ou sans la pompe « SIMPLEX ».

**NOUS NE LIVRONS QUE L'IRRÉPROCHABLE**  
AGENTS-DANS TOUTE LA FRANCE  
Demandez notre Catalogue n° 50 - Envoi franco

**SAUVEZ VOS BOVINS**  
La douve les décime  
ils guérissent radicalement  
**FILIDOUVE EN 3 JOURS**  
Livré en capsules, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition chimique fait que l'extrait éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.  
Demandez aujourd'hui même notre brochure détaillée en utilisant la bon d'adresse. Elle vous sera adressée gratuitement.  
**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRAIRES**  
3, Rue Barbagnère PARIS (10<sup>e</sup>)

Monieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRAIRES  
3, Rue Barbagnère, 21235-10  
Veuillez m'adresser votre brochure gratuite pour les OVIDES et les BOVIDES CONTRE LA DOUVE  
Nom et prénom :  
Adresse : Département :

**SOCIÉTÉ ANO POUR LA CULTURE ET LA SÉLECTION DES SEMENCES**  
42, Rue Etienne-Marcel - PARIS-20  
Monopole de Vente des Semences

de **SVALÖF**  
AVOINES - ORGES  
BLÉS DE PRINTEMPS  
GRAINES DE LIN DE RIGA  
GRAINES DE BETTERAVES  
Conditions spéciales pour les commandes remises à notre stand à la Foire des semences à Paris.

Gratuit et franco  
catalogue complet des  
**POMMES DE TERRE**  
DE SEMENCE DE BRETAGNE

les meilleurs et les moins chères  
les plus saines et les plus productives  
**G. MAZÉAS**  
OFFICE BRETON  
GUINGAMP (Cotes-du-Nord)

S'ADRESSER AU SYNDICAT CENTRAL

**COSTUMES CARNIVAL PERRUQUES**  
MASQUES DÉGUISES PAYS-BAS  
GIMMAGES, COLLIERE, ARAPIÈRES PÈRES  
Albums cartes, Illustrés et coloriés  
Gratuit à Gâté Française  
86, Fg St-Denis, PARIS-10<sup>e</sup>  
Parcs, amusements 1<sup>er</sup> sortie

**Achetez vos Bouchons**  
Maison LE CADRE, 6, QUAI FOSSE, NANTES  
**J. BELLEFET, succ.** (ex-Quai Bours)  
Tous articles de cave

**DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS**  
BANNIÈRES - INSIGNES  
**A. CHAPEAU**  
Fabricant  
8, Rue Malherbe-Rodier, NANTES  
Remise de 10 % aux sociétés

**CABINET A. BLOUIN**  
8, rue de Felle - NANTES  
Téléphone 128.55  
17<sup>e</sup> Année Maison de confiance  
A CEDER  
BOULANGERIE, grande ville marit., 100 billes p. mois. Prix : 85.000 à déb. avec 40 comptant.  
QUINCALIERIE-PERS dans ville Ouest. Tr. bien placé. Affaire près 500.000. Prix 10.000 fr.  
ROUCHERIE, ville t. commerce, chiff. aff. interess. Prix modéré.  
CHARCUTERIE sur place tr. fréquent, affaire sans concurrence. Prix : 35.000 à déb. (travail toute l'année).  
GRANDTERRIE tr. bien sit. Beau log. Prix 35.000.  
CAFÉ bel complac. terrassins tram. 300 fr. p. j. Pr. 75.000 (grandes facil. paiement).  
CAFÉ sur qual tr. passag. Pr. 55.000 avec 20 comptant.  
CAFÉ sur essoil, passag. quart. avants. 400 fr. p. j. Prix à déb. avec 70 comptant.  
ALIMENTATION-VINS, quart. cent. Pr. 200 à 350 fr. p. j. Prix 16.000 à 20.000.  
HOTEL-CAFÉ, grande ville Ouest, 28 chambres. Travail forcé. Prix à déb. avec 90 comptant.  
TARACS-CAFÉS, Nantes et Angers, aff. 1<sup>er</sup> ordre. Prix 70 à 180.000.  
ACQUEREURS, VENDEURS adressez-vous directement au Cabinet A. Blouin  
PUBLICITE ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

**L. PIOGÉ**  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
Constructeur  
1, Rue Sainte-Catherine - NANTES

**COUPE-RACINES IDÉAL**  
MONTÉ SUR BILLES  
Entièrement métallique, trémie tôle-acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unanimentement apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.  
**H. LADROYE - Fonderie - SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)**

**ACHATS DE SAUVAGINES**  
APPRETS & TEINTURES  
SPÉCIALITÉ pour RENARDS - NATURALISATION  
**J. VACCARO, 9, Rue Scribe - NANTES**  
Fourreur